Les constructions scolaires en Suisse

Autor(en): **Baudin, Henry**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1907)**

Heft 15

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-26245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Constructions scolaires en Suisse.

Par HENRY BAUDIN, architecte.

Ecoles enfantines, primaires, secondaires, salles de gymnastique, mobilier, hygiène, décoration, etc. Avec 32 planches hors texte et 612 figures. Genève, 1907. Editions d'*Art* et d'*Architecture*, 6, rue St-Ours.

Il n'est pas exagéré de dire que dans la domaine de l'instruction publique notre pays tient un rang fort honorable; en 1904, la Suisse dépensait, pour l'instruction primaire seule, 45 millions de francs pour 500000 enfants; l'ensemble des budgets de l'instruction publique ascendait en 1901 à Fr. 51700000[1], ce qui représentait une dépense de Fr. 15.50 par tête d'habitant; ces sacrifices ont porté; il résulte des examens des recrues que le nombre des illettrés est actuellement des plus minime; on en compte à peine quatre pour mille habitants.

Ces résultats, qui font honneur au pays, sont sans doute obtenus grâce à des programmes raisonnés, à de bonnes méthodes d'enseignement, à une application stricte des règlements et des dispositions légales, aussi bien qu'à une préparation rationnelle du corps enseignant; si tous ces facteurs aboutissent à une situation satisfaisante, on peut en dire généralement autant des bâtiments, construits depuis 40 ans, que les administrations cantonales et communales mettent à la disposition des maîtres et des élèves; depuis lors le progrès matériel réalisé est considérable; il suffit pour s'en convaincre de rappeler au souvenir la classe d'école (1820-40) reconstituée au moyen d'éléments authentiques dans l'enceinte de l'exposition de Vevey en 1901. Dès 1852 et 1861, les autorités, de Zurich et Schaffhouse spécialement, ont commencé à se préoccuper sérieusement des questions d'hygiène scolaire; on a compris qu'il ne suffisait pas de meubler l'intelligence des élèves, mais qu'il importait, afin d'y mieux parvenir, de placer les jeunes gens dans des conditions qui facilitent le développement normal de leur corps. De là toute une série d'édifices fort bien compris, complétés d'annexes, préaux couverts, salles de gymnastique, de douches, cuisines, etc., qui ont souvent provoqué l'étonnement et l'admiration des étrangers.

Depuis une quinzaine d'années environ on ne s'est plus contenté d'établir les bâtiments d'école sur un plan rationnel et pratique, répondant aux exigences de la seule salubrité, et l'on constate avec satisfaction qu'un pas de plus a été fait, que dans bien des villes suisses de visibles préoccupations d'esthétique sont intervenues dans l'étude de ces bâtiments; grâce à leurs dispositions intérieures, leurs façades, ils prennent un aspect attrayant; ils contribuent à l'ornement des cités et semblent inviter les élèves au travail.

Ces renseignements sont tirés du bel ouvrage de M. H. Baudin, architecte, qui est présenté ici aux lecteurs du *Bulletin*, et il faut reconnaître de suite que son apparition rendra un service signalé aux administrations, aux autorités scolaires, au corps enseignant, aussi bien qu'aux constructeurs.

L'architecte qui entreprend l'étude d'un projet d'école doit nécessairement se documenter, visiter hors de chez lui les édifices similaires les plus récents, étudier des règlements et rapports administratifs, consulter une série de publications, éparses de divers côtés, dont beaucoup ne traitent qu'une question spéciale, ventilation, chauffage, éclairage, mobilier, installations hygiéniques, etc.

Cet important volume, de près de 600 pages, accompagné d'une bibliographie étendue, leur facilitera grandement ces études préliminaires; l'auteur y a résumé, en l'adaptant plus particulièrement à notre pays, tout ce que le constructeur d'une école moderne, enfantine, primaire ou secondaire doit connaître de nos jours; il appuie ses descriptions par la reproduction graphique d'un nombre considérable de plans, façades, détails d'installations, recueillis parmi les meilleurs exemples d'édifices scolaires construits depuis 1896, plus spécialement en Suisse.

Il y a 30 ans déjà, M. Narjoux[1] citait nos écoles, avec celles de l'Allemagne, comme « les mieux installées et les mieux construites d'Europe ». Si ceci était exact à cette époque, il ne semble pas que notre pays ait dès lors perdu son rang, malgré les progrès réalisés récemment en France; quant aux situations choisies pour la construction de nos édifices scolaires, tout au moins, chacun se mettra facilement d'accord avec M. Baudin lorsqu'il écrit:

« . . . En Suisse, on peut dire que la presque totalité » des bâtiments d'école récemment construits occupent de » beaux emplacements, soigneusement choisis, vastes et » d'un accès facile, non seulement dans la campagne, mais » aussi dans les villes; on sent partout la préoccupation et » la recherche de l'*espace libre*. Un grand nombre de ces » bâtiments sont situés dans des parcs, jardins ou squares, » ou sur une place publique, ou encore au bord d'un lac » ou d'une rivière; on jouit souvent de ces écoles d'une » vue parfois étendue sur les beautés et les paysages dont » notre pays est si largement gratifié, enseignement vivant » du beau que les élèves ont constamment sous les yeux, » d'autant plus qu'on ne trouve pas chez nous de locaux » scolaires ayant, comme en France et en Belgique, des » fenêtres aux contre-cœurs haut perchés qui masquent la » vue et font ressembler la classe à une prison. Nous n'es- » timons pas que la vue d'un site, d'un paysage ou d'une » houle de verdure au-dessus de laquelle plane un grand » pan de ciel bleu, soit un spectacle qui détourne l'élève de » son devoir en le distrayant, en attirant son regard au » dehors. »

L'auteur ne s'est pas borné à présenter au lecteur des documents techniques et pratiques; il a recherché dans le passé et résumé les conditions de milieu dans lesquelles les méthodes pédagogiques, les législations et règlementations scolaires se sont développées dans divers pays; c'est à l'étude de ces éléments qu'il consacre la première partie de son livre.

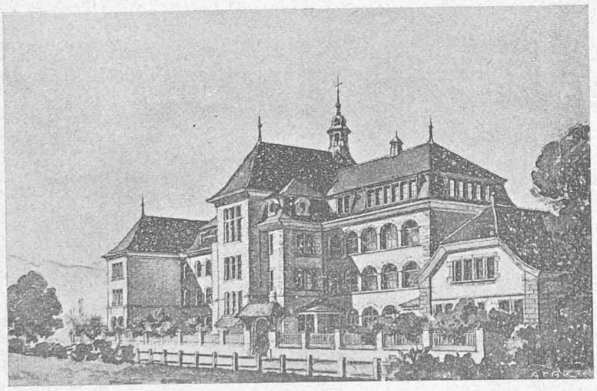
[1] Fr. 66000000 en 1906; voy. *Nouvelliste Vaudois* du 6 juin 1907.

[1] F. Narjoux: *Les écoles publiques en Suisse*. Paris, Vve A. Morel, 1879.

Une deuxième partie constitue une monographie aussi complète que possible du bâtiment d'école moderne, considéré dans tous ses détails, y compris le mobilier et la décoration, et appuyé d'exemples les plus récents; elle contient des tableaux synoptiques qui permettent de se renseigner rapidement sur les questions d'orientation, d'éclairage, de ventilation ou autres exigences spéciales.

Le chapitre suivant met sous nos yeux les plans principaux, façades, coupes, détails, etc., avec texte explicatif, d'environ quatre-vingts écoles, de degrès divers, construites depuis 10 ans, et choisies parmi les plus intéressantes.[1]

Enfin, la dernière partie renferme, avec une table détaillée des matières, différentes annexes instructives: un index alphabétique; une bibliographie d'ouvrages suisses, français et allemands sur les constructions, l'hygiène et le mobilier scolaires; puis des tableaux comparatifs théoriques, pratiques et financiers; ces documents renseignent d'un coup d'œil le lecteur sur les édifices étudiés au chapitre précédent, leur disposition générale, leur cube et son coût, soit par classe, soit par élève, les espaces considérés, et bien d'autres éléments utiles à connaître avant d'étudier un projet d'école.



Ecole primaire de Reconvilier.
Projet de MM. H. Baudin et A. Camoletti, architectes.

En recueillant ainsi, en commentant et en classant méthodiquement d'abondantes matières, M. Baudin a entrepris et mené à bonne fin un très important travail; nul doute qu'il ne réponde à un besoin.

Il a consacré un chapitre à la question de la décoration intérieure des écoles; ici, comme à propos de l'apparence parfois confortable et souvent monumentale de nos édifices scolaires, certains esprits feront sans doute des réserves et déploreront les goûts de luxe qu'on risque, à leur avis, d'insinuer ainsi à des enfants souvent peu fortunés, qui seraient amenés à établir des comparaisons avec leur entourage habituel.

L'objection a été souvent faite; il est difficile de la prendre au sérieux: n'y a-t-il pas un *intérêt public* de premier ordre à ce que les élèves, astreints à fréquenter les classes, passent ces heures de travail dans des locaux salubres, attrayants; cela facilite nécessairement l'accomplissement des efforts qu'avec raison on exige d'eux; c'est aussi de nature à leur donner des habitudes de méthode, d'ordre, de propreté, dont l'ensemble de la société bénéficie dans l'avenir. Est-il nécessaire de le démontrer? Qu'on compare et qu'on songe simplement à l'état de civilisation des pays dans lesquels l'instruction primaire n'est pas tenue en haute estime. Et y a-t-il vraiment un inconvénient à dorer très légèrement les barreaux de la cage, à lui donner un aspect bienveillant, souriant, par l'apposition de quelques décorations murales très simples, qui peuvent éveiller ou développer chez les écoliers la sensibilité esthétique, l'instinct de l'idéal?

M. Baudin extrait à ce propos les lignes suivantes d'un rapport adressé, en 1875 déjà, par Viollet-le-Duc au Conseil municipal de Paris; l'éminent architecte posait on ne peut mieux la question:

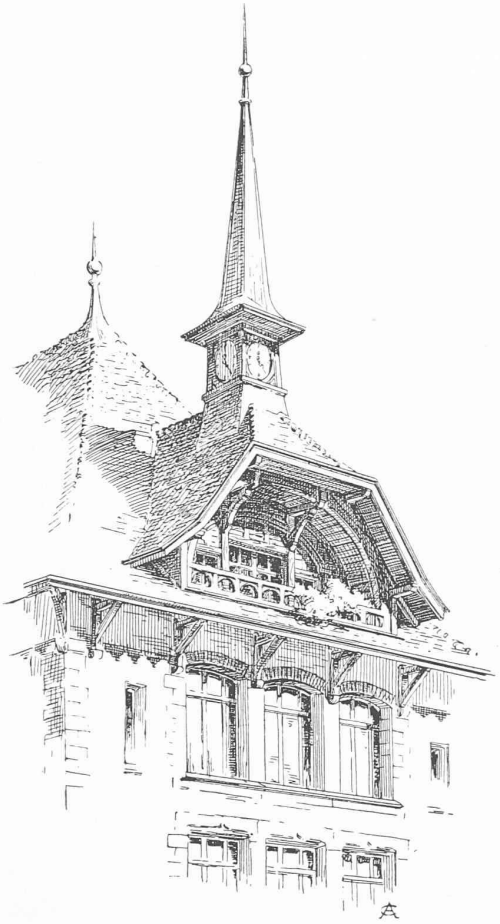
« Pourquoi dans toutes les nouvelles mairies, où les » murs à décorer ne manquent pas, pourquoi dans nos » écoles n'appelle-t-on pas des artistes en leur désignant » des sujets propres à élever les esprits, retraçant les scènes » de notre histoire municipale ou des exemples faciles à » saisir, des faits qui se graveraient dans les esprits et y » laisseraient une saine empreinte?

» Dans nos écoles, nos meilleurs artistes seraient heu- » reux de tracer des frises, ne fût-ce que de simples sil- » houettes, qui mettraient sans cesse sous les yeux des » enfants des scènes de famille, des fables, des moralités » faciles à comprendre et qui laisseraient certainement dans » leur esprit une empreinte durable, tant au point de vue » du goût qu'au point de vue de l'exemple présenté. »

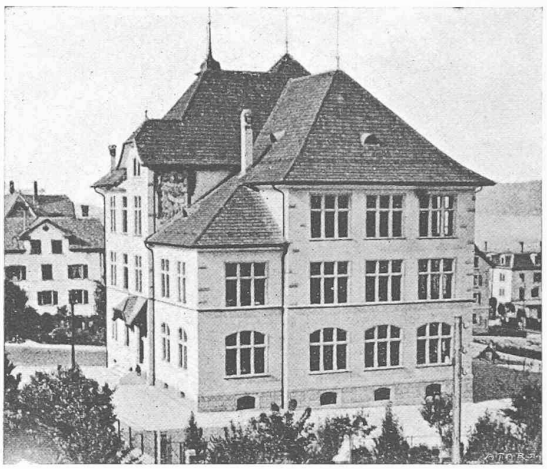
Voici sur le même sujet une autre citation, de M. Bayet; il vaut la peine de la reproduire aussi afin de calmer les scrupules des gens craintifs qui préfèrent des classes à l'aspect rébarbatif; il n'en manque pas.

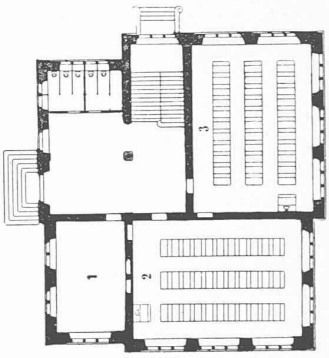
» S'il m'était permis d'évoquer l'école telle que je la vois » dans vingt, trente ou quarante ans d'ici, disait M. Bayet, » je la voudrais s'offrant aux yeux, dès l'extérieur aimable » et souriante, entourée de verdure et de fleurs; à l'inté- » rieur toute décorée d'œuvres signées souvent de nos » plus grands artistes et par lesquelles, tout en contri- » buant à l'éducation morale des enfants, nous leur appren- » drions les éléments de beauté inséparables des œuvres » d'art, le vernis et la couleur auxquels il convient de faire » appel. C'est par cette école telle que nous la souhaitons » que se constituera l'art populaire. Les images que nous » aurions mises à l'école pénétreront dans le logis de l'ou- » vrier, elles y seront pour tous une joie et consolation et, » peut-être, contribueront-elles à retenir le travailleur » auprès du foyer, qui lui semblera plus confortable, plus » élégant et plus beau.

[1] Dans ces exemples, le lecteur attentif du *Bulletin* rencontrera une ancienne connaissance; c'est l'école de Gambach, Fribourg, présentée sous la signature de M. L. Hertling, architecte, à Fribourg, membre du jury qui a jugé le concours ouvert à cet effet; il a ensuite dirigé personnellement la construction de l'édifice. Sauf un détail, le parti du plan, et plus encore celui de l'élévation, sont identiques au projet primé en premier rang lors du dit concours, puis reproduit dans le *Bulletin* du 25 novembre 1903; son auteur était M. Henri Meyer, architecte, à Lausanne.

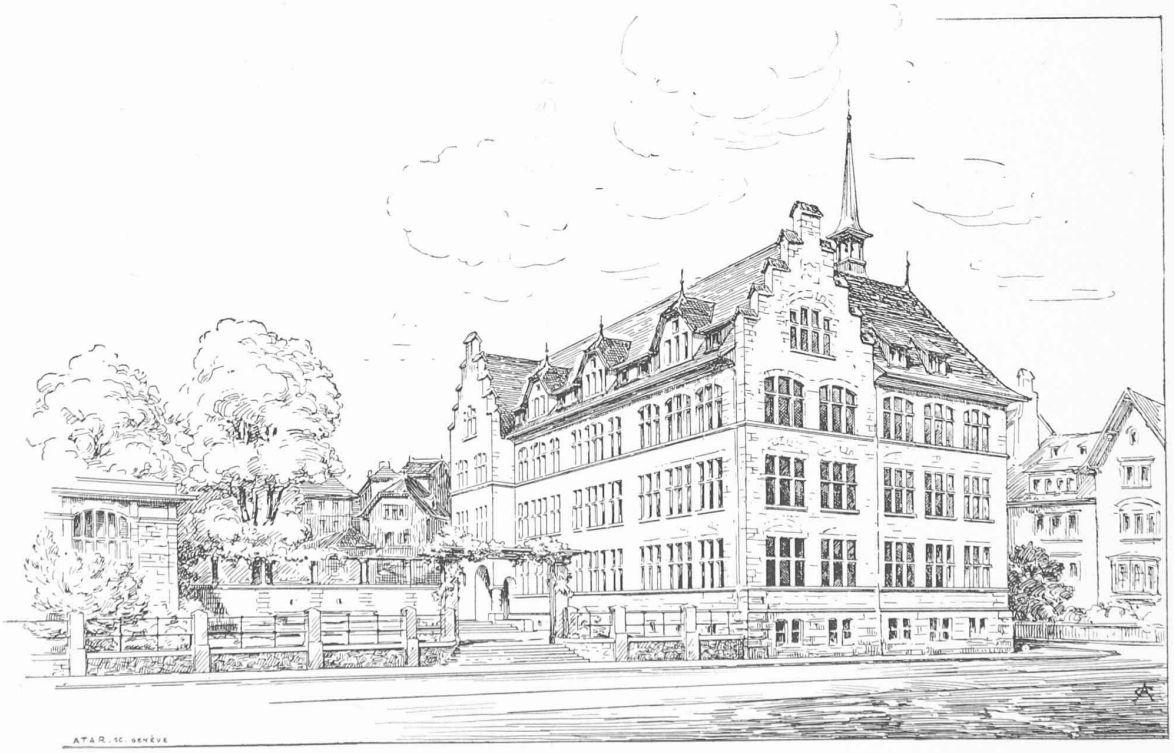


Ecole primaire des Cropettes (Genève).
(M. M. Camoletti, architecte).





Ecole primaire de Thalwil.
(MM. Ludwig & Ritter, architectes).

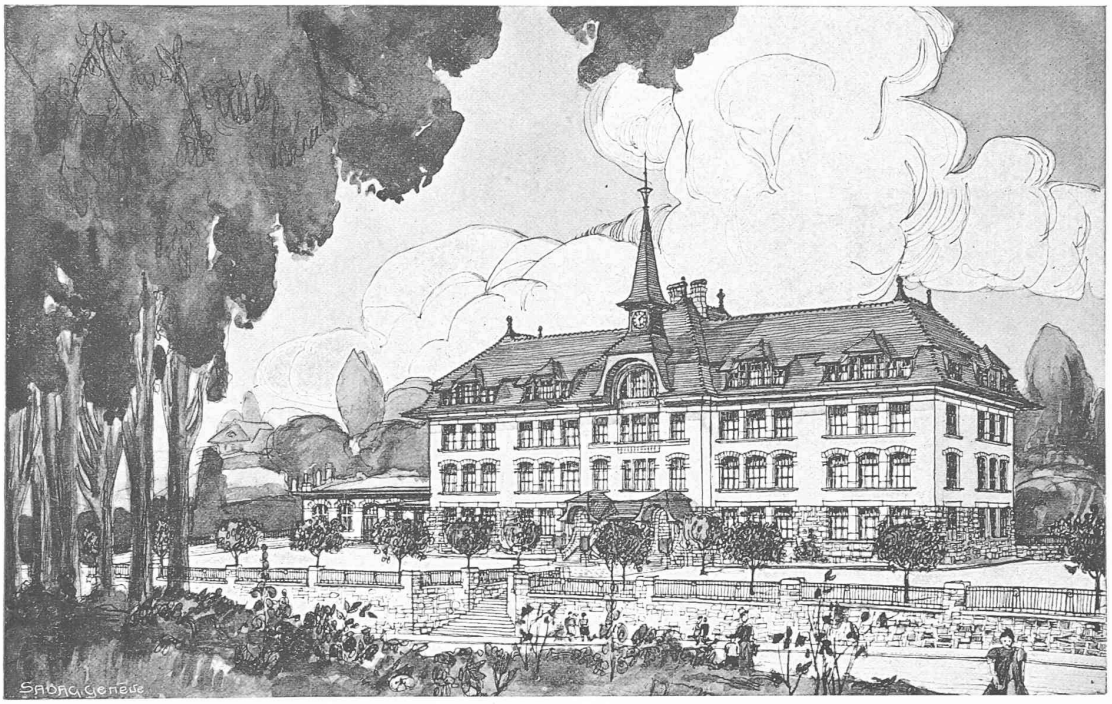


Ecole primaire de la Lavaterstrasse, Zurich. — (M. G. Gull, architecte).

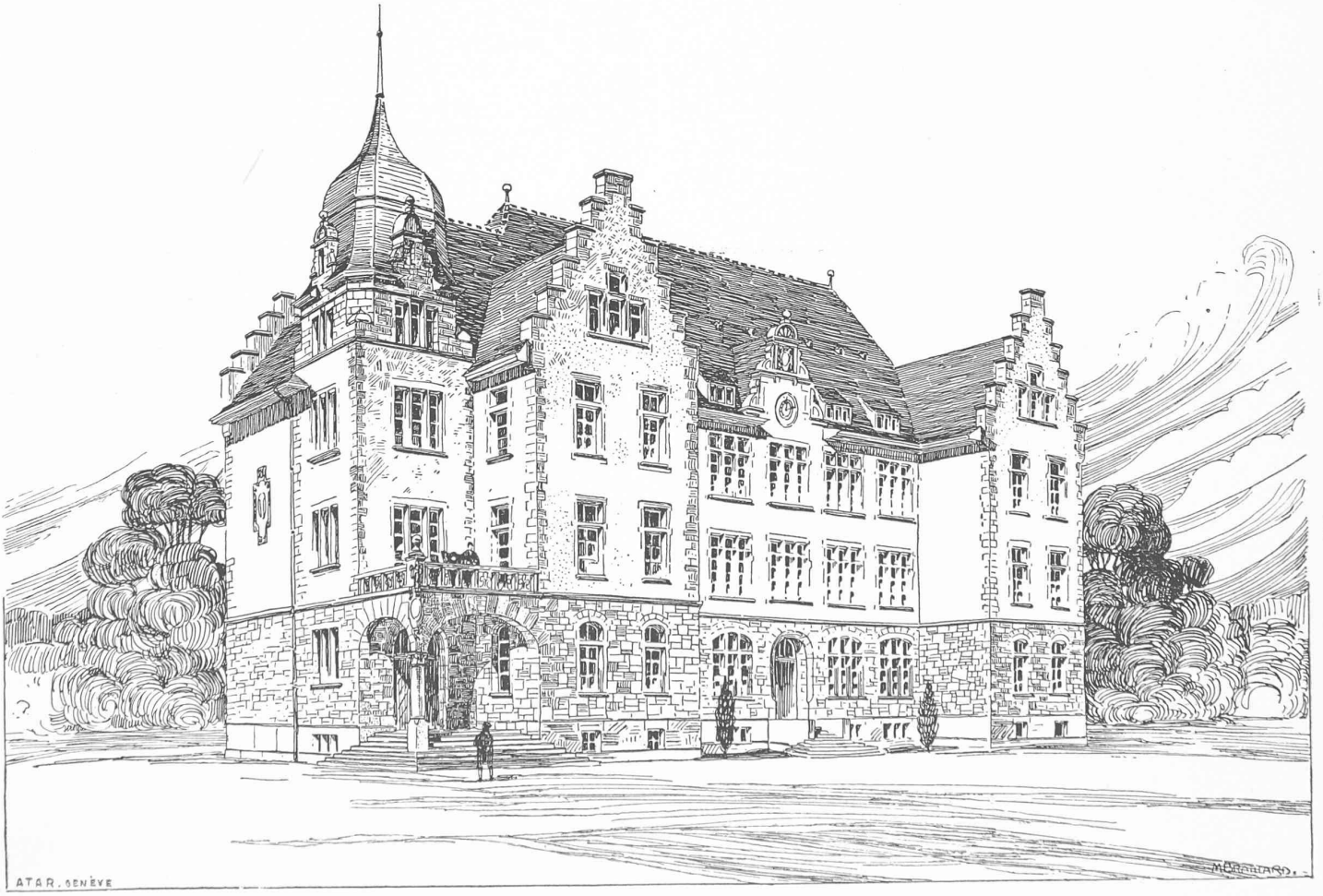
LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES EN SUISSE

Seite / page

leer / vide /
blank



Collège de Prélaz, Lausanne. — (M. Bron, architecte de la Ville).

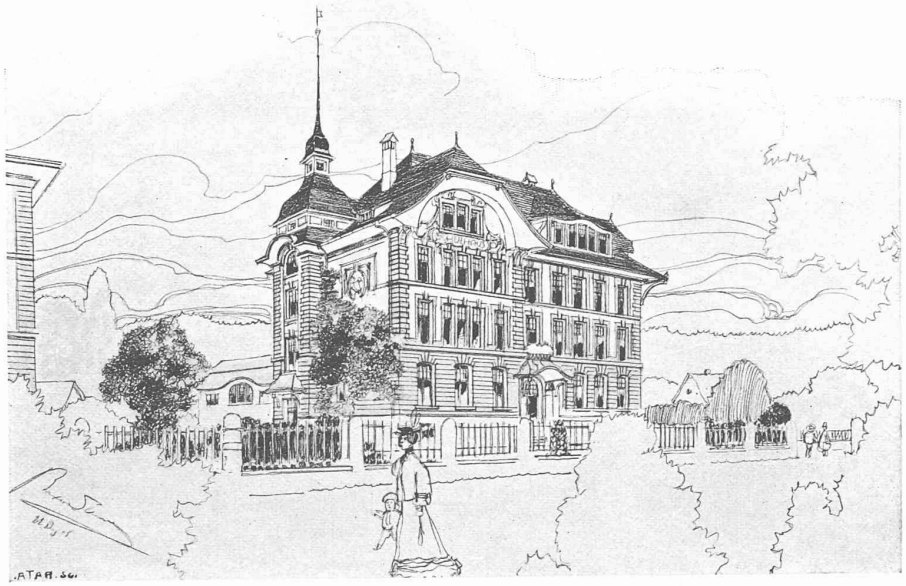


Ecole primaire de Baden, Argovie. — (MM. Dorer & Füchslin, architectes).

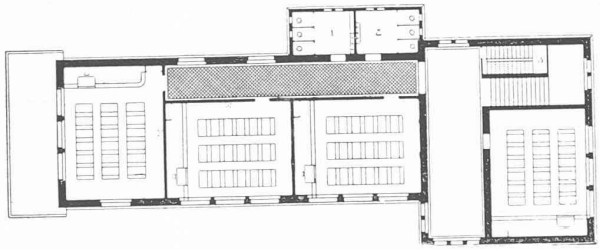
LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES EN SUISSE

Seite / page

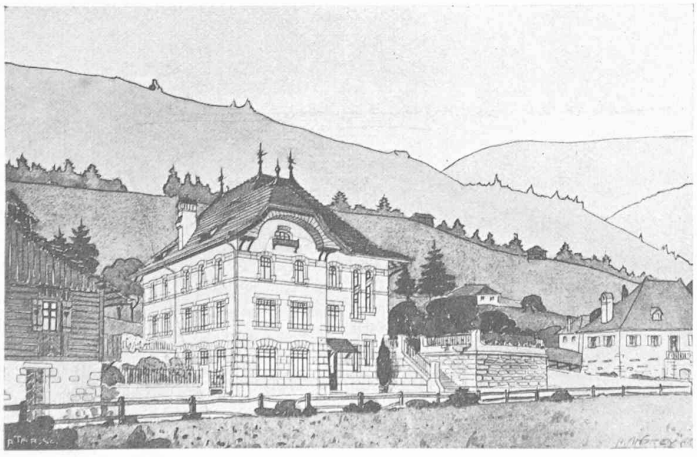
leer / vide /
blank



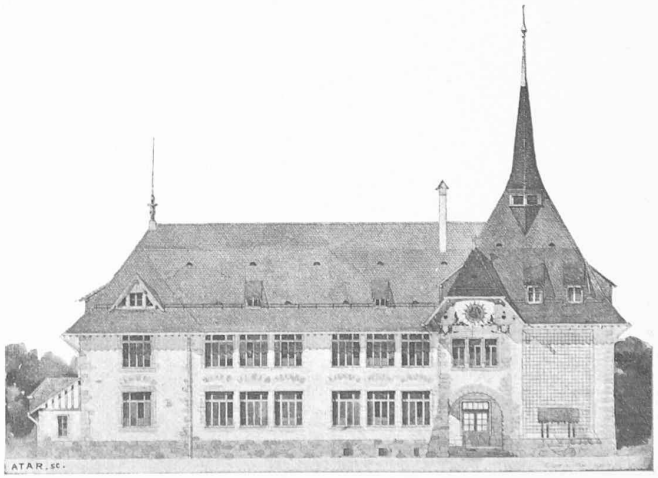
Ecole primaire de Nieder-Gerlafingen, Soleure. — (MM. Bracher & Widmer, architectes, à Berne).



Ecole primaire de Chêne-Bourg, Genève; 1er étage.
(M. M. Camoletti, architecte).



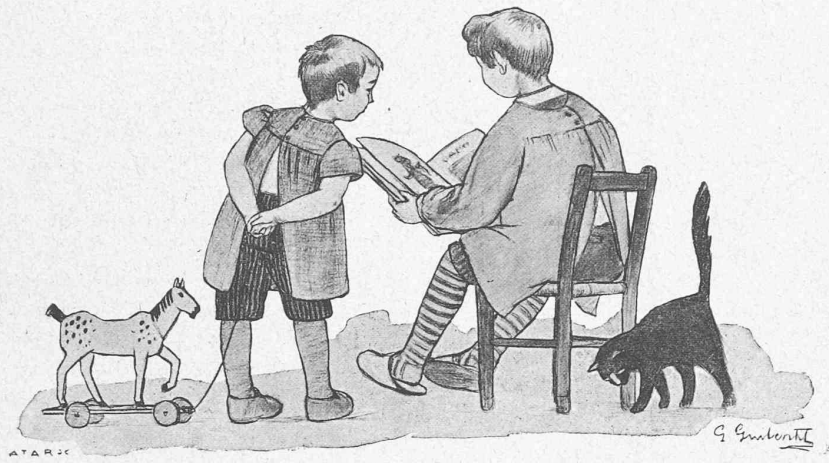
Ecole primaire au Pasquier, Fribourg.
(M. A. Andrey, architecte).



Ecole primaire de Chêne-Bourg, Genève.

Seite / page

leer / vide /
blank



Ecole primaire du Quai du Midi (Genève). — Peintures décoratives de G. Guibentif.

» C'est ainsi que nous arriverons à faire à l'art la part » qui lui revient dans une démocratie. »

Ces appels ont été entendus ; en Suisse, à Lenzbourg et à Genève particulièrement, on est récemment entré dans cette voie ; dans cette dernière ville, il faut citer les ravissantes frises composées par le peintre G. Guibentif ; à Lausanne, un timide essai a été tenté à l'école enfantine des Jumelles ; d'autre part, dans quelques cantons de la Suisse allemande, qui nous ont devancés, on suspend dans les classes des tableaux décoratifs mobiles, de même qu'en France, en Belgique, en Allemagne, en Suède et en Angleterre ; ces œuvres vraiment décoratives sont dues à des artistes de talent ; leur reproduction est facilitée par les procédés modernes ; elles peuvent être acquises à des prix très minimes ; cet exemple mérite d'être suivi et généralisé.

Il n'est pas douteux que nous assistions dans notre pays à un réveil du sens pittoresque ; ainsi que le remarque M. G. de Montenach dans un article fort bien pensé de *La Liberté,* reproduit dans le *Bulletin* (25 novembre 1903), ce mouvement est caractérisé par « *un retour à l'esthétique nationale* » ; c'est très exact. De divers côtés on voit aujourd'hui poindre et émerger de la verdure des villas et des édifices aux toits accentués, avec auvents saillants, qui présentent une excellente défense contre les intempéries de notre climat, tout en se profilant agréablement sur l'horizon ; au moyen de hautes toitures, harmonieusement mouvementées, il est facile de donner à une maison, la plus simple, du reste, un caractère qui cadre merveilleusement soit avec nos paysages, soit avec l'aspect de beaucoup de nos cités ; il suffit de regarder autour de soi, de considérer nos anciens édifices, pour s'en convaincre. De semblables constructions remplacent avantageusement les malheureux cubes, les pains de savon, les casernes aux toits aplatis, si fort à la mode au cours du XIX[e] siècle. Qu'il soit permis de reproduire ici encore une fois un passage de l'article précité qui précise fort bien la question :

« La silhouette d'une seule maison peut modifier pour » toujours l'aspect général de toute une cité. Songez à l'as- » pect qu'aurait Fribourg si les Jésuites, au lieu de l'hor- » rible cube de pierres tristes qui pèse sur la ville, avaient, » pour leur Pensionnat, posé, en face du » collège Saint-Michel, un bâtiment dans » le même style, muni de tours, de lanter- » nes et de girouettes. Voyez, au contraire, » quelle impression de joie, de tranquillité » esthétique nous donne le nouvel asile » des vieillards, d'où qu'on l'aperçoive ! » Sa silhouette est merveilleuse, c'est la » création la plus réussie du Fribourg » moderne ; et comme elle va bien avec » tout le cadre de la vieille cité de Zæh- » ringen, avec les berges, les bois et les » rochers de notre Sarine ».

Ne pourrait-on pas appliquer la remarque de M. de Montenach, avec plus de raison encore, aux bâtiments qu'on a laissé édifier autour de la cathédrale de Lausanne, sur les deux rives du Flon, dès la Solitude jusqu'à la Caroline ?

C'est avec joie qu'on doit saluer ce retour aux traditions suisses, mouvement auquel l'apparition du Musée national de Zurich n'a sans doute pas été étranger. Un courant semblable se développe parallèlement en Allemagne ; il a déjà produit des créations remarquables ; il est caractérisé par les édifices suivants, entr'autres, très récemment construits : l'Ecole supérieure des jeunes filles à Strasbourg, la gare de Worms, celle d'Aix-la-Chapelle, plusieurs maisons privées à Hildesheim, etc. . . .

Par les reproductions qui égaient son ouvrage, M. Baudin aura contribué à cette démonstration et popularisé cette tendance nouvelle, cette architecture nationale et pittoresque qui mérite hautement d'être encouragée (ne pas confondre avec *Modern-style*) ; on doit lui en savoir gré. On trouvera, joints à ces lignes, quelques exemples qui viennent à l'appui de ce qui est dit ici ; ils donneront un court aperçu de la riche illustration de ce livre dont les planches ont été supérieurement exécutées, principalement par les maisons Atar et Sadag, et imprimées avec un soin peu commun par W. Kündig & fils. Par motif d'ordre pratique ce choix doit être restreint à la reproduction de quelques vignettes, en laissant malheureusement de côté des planches de plus grande importance.

En terminant, il resterait à souhaiter une heureuse carrière à l'ouvrage de M. Baudin, si l'on n'était assuré d'avance qu'une publication aussi utile, aussi documentée que remarquablement présentée, et qui vient à son heure, ne trouve d'elle-même à faire son chemin. Notre pays est quelque peu fier de ses maisons d'école ; il était bon qu'une monographie en fût faite par une plume autorisée ; puisse ce livre inciter de nombreux confrères à s'inspirer de plus en plus de nos traditions nationales, à cultiver l'architecture pittoresque et rationnelle ; le passé nous offre une source inépuisable de renseignements qui, judicieusement interprétés, peuvent prêter aux développements les plus divers.

T. v. M.